



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

## « L'État s'engage pour l'archipel »

Henri JEAN, préfet de Saint-Pierre et Miquelon, a accordé les financements suivants :

<b>Objet du financement</b>	<b>Montant du financement</b>
Décision d'août 2016 portant attribution d'une subvention à la SARL « La volière des îles » dans le cadre de la modernisation des exploitations agricoles pour le terrassement, la construction d'une poussinière pour poules pondeuses et l'acquisition de son équipement spécifique.	50 177,00 €
Arrêtés d'août 2016 portant attribution de subvention au titre des aides individuelles à l'habitat (accessibilité, revêtement traditionnel et construction).	105 932,47 €
Arrêté de septembre 2016 portant attribution d'une subvention au GIP EMVIE pour la mise en place d'un point accueil et écoute jeune (PAEJ).	5 000,00 €